

# L'écho des RETRAITÉS

Octobre 2021

**FO**  
*la force syndicale*  
Services Publics et de Santé  
Section Nationale des Retraités

## CNRACL: FOND D'ACTION SOCIALE

### au SOMMAIRE

ÉDITO	1
COVID-19	
UNE HISTOIRE SANS FIN	2
CNRACL	
FOND D'ACTION SOCIAL	4-5
SECTION NATIONALE	
TOUS UNIS	6
CHARTRE REVENDICATIVE	
POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS ET DES PENSIONNÉS	6
DIVERS	8

## L'ECHO DES RETRAITES reprend son envol pour mieux revendiquer et mobiliser les Retraités

### AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT ET DES PENSIONS

Face aux prix à la consommation courante (produits alimentaires, carburants, gaz, électricité...) qui ne cessent d'augmenter, la CA s'engage à lutter contre la sous indexation de 0,5% pour 2021 et 2022 par tous les moyens à sa disposition.

C'est pourquoi, plus que jamais, avec l'UCR FO et la Confédération, la Section Nationale exige :

- l'augmentation générale et immédiate de toutes les pensions de retraite et leur indexation sur l'évolution du salaire moyen.
- aucune pension inférieure au SMIC

### UNITE D'ACTION SUR LES REVENDEICATIONS

Le 1er octobre, à l'appel de 9 organisations de retraités, dont FO, les retraités se sont mobilisés dans la totalité des départements de Métropole et d'outre-mer pour défendre leur pouvoir d'achat, défendre la Sécurité sociale, défendre les services publics. Ayant pris connaissance de la proposition d'organiser une manifestation nationale de retraités le 2 décembre, la Section Nationale rappelle que l'unité d'action ne peut se concevoir sans unité sur les revendications, pour exiger :

- L'augmentation immédiate des retraites et indexation sur l'évolution des salaires
- La défense des services publics en particulier de notre système de santé
- Le retrait définitif du projet de réforme des retraites
- La défense de la sécurité sociale basée sur le salaire différé et la solidarité intergénérationnelle
- La défense de nos libertés individuelles et collectives.

La Section Nationale appelle donc à manifester le 2 décembre à Paris avec le groupe des 9. Elle considère que cette manifestation constitue un premier pas pour la mobilisation d'ensemble de tous les salariés actifs, chômeurs et retraités du public comme du privé afin d'en finir avec toutes les contre-réformes remettant en cause nos acquis sociaux, nos libertés individuelles et collectives.

Cette manifestation doit être une réussite, aussi, la Section Nationale invite toutes les structures de l'UCR FO à informer les retraités, à les faire adhérer et à les mobiliser pour se tenir prêts à répondre à toute initiative nationale, pour la défense des conditions de vie matérielles et morales des 17 millions de retraités.

**Françoise LEFEVRE**  
Secrétaire Générale Section des Retraités

## UNE HISTOIRE SANS FIN !

**Quelques informations utiles pour la compréhension de cette histoire sans fin, mais pas sans conséquence pour la recherche française.**

### Parlez-vous séquençage ?

Matériel génétique : c'est l'équivalent de l'ADN du coronavirus fait de 30 000 molécules symbolisées par des lettres.

Chaque fois que le virus se réplique pour coloniser nos cellules il doit le recopier. Parfois il fait des erreurs et supprime, ajoute ou remplace des lettres, c'est ce que l'on appelle une mutation. Chacune peut changer une propriété du virus, la contagiosité, son taux de mortalité ou encore sa capacité à résister aux anticorps.

« Séquencer » le virus, c'est déterminer l'enchaînement de 30 000 lettres qui forment son matériel génétique. On le compare ensuite avec la première souche apparue.

Si les lettres sont différentes, c'est que le virus a muté, c'est un variant.

Pour ce faire, on place des morceaux de virus prélevés lors des tests PCR dans des machines, les séquenceurs qui « lisent » la succession de lettres. Le séquençage d'un prélèvement positif prend environ une semaine.

### Criblage

Sorte de séquençage du pauvre, c'est une autre méthode de détection des variants, plus rapide (seulement quelques heures) non moins précise. On utilise des tests PCR particuliers qui indiquent si le virus porte certaines mutations.

Gros désavantage : contrairement au vrai séquençage cette technique ne contrôle pas l'ensemble des 30 000 molécules (lettres),

mais recherche des mutations précises et connues. On ne peut détecter que des variants que l'on connaît déjà, et non pas leur apparition.

On s'en sert donc pour savoir si un variant se propage, si un foyer est lié à un variant en particulier.

Pour conclure il est donc essentiel de coordonner séquençage et recherche si l'on veut anticiper les crises à venir, pour les hôpitaux, la médecine clinique, la virologie clinique, tout le monde a besoin d'argent.

Alors forcément, c'est sur la recherche fondamentale qu'on va couper !!!



**FORCE OUVRIERE considère ce dossier comme une priorité de Santé Publique, et mettra tout en œuvre pour obtenir des réponses des pouvoirs publics.**



## DOPER LES SALAIRES, LES RETRAITES ET TOUTE L'ÉCONOMIE !!!

Pour FO, la hausse des salaires et des retraites réels est toujours un signe positif, elle est souhaitable...

Nous pouvons constater que même chez les économistes de tradition libérale, la progression des salaires et des retraites ne représente plus le poison absolu, redonner des couleurs à la fiche de paie donnera le sourire aux salariés et aux pensionnés étranglés depuis des années par l'austérité, mais pas seulement, par la magie économique du « cercle vertueux », les augmentations diffusent leurs effets d'entraînement à l'ensemble de l'économie ;

### Remplir les caisses de la Sécu !!!

Il faut se rappeler qu'au-delà de l'amélioration du pouvoir d'achat des foyers, une rallonge salariale joue sur le niveau d'emploi global de l'économie.

Les mégas plans de relance post COVID des deux côtés de l'Atlantique visent d'abord à refaire tourner le moteur de l'économie, pas si compliqué, les biens et services produits avec l'aide de l'argent public doivent trouver des « débouchés » comme disent les experts, autrement dit se vendre grâce à un supplément de pouvoir d'achat distribué.

De surcroît une hausse des salaires, aujourd'hui, est bon pour les salaires différés de demain, comme notre système de retraite, et cela aura des effets positifs sur les comptes des caisses de la Sécurité Sociale.

Il est à noter que selon les calculs issus du rapport de la commission des comptes de la Sécurité Sociale (septembre 2020), 1% de hausse de salaires nets générerait près de 3 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour l'ensemble des branches du régime général, dont 1,4 milliards pour les retraites.

L'embellie des comptes de la Sécu pourrait carrément virer au vert vif. Une hausse importante des salaires et des retraites conduit à un retour dans l'emploi des personnes éloignées du monde du travail, cette dynamique est aussi vraie pour les travailleurs situés en intérim dans l'artisanat, qui vont pouvoir trouver un contrat de travail pérenne, dans tous les cas, ce seront des cotisations nouvelles pour la protection sociale et des dépenses en moins.

La hausse des salaires et des pensions fait aussi les affaires de l'État, l'État employeur devra bien sur mettre la main au portefeuille et assurer une hausse des traitements de ses agents, mais côté recettes, selon les données fiscales, une hausse de 1% de recettes représentera un plus de l'impôt sur le revenu, soit 1,5 milliards d'euros ;



### Il faut stopper la progression de la paupérisation

Enfin cette hausse des salaires et des pensions casserait le mouvement d'appauvrissement relatif des classes populaires engagé avec la globalisation depuis le début des années 80, trente ans de modération salariale, on vu les revenus des 1% des plus riches s'envoler, tandis que les classes populaires ont subi des stagnations de leur pouvoir d'achat réduire les écarts de salaire font monter l'économie dans son ensemble, « partager revient à s'enrichir »

**Cette revendication n'est pas idéaliste, mais bien au contraire, réaliste !!!**

**Voilà pourquoi pour FO il faut augmenter les salaires et les retraites.**

# RAPPEL HISTORIQUE :

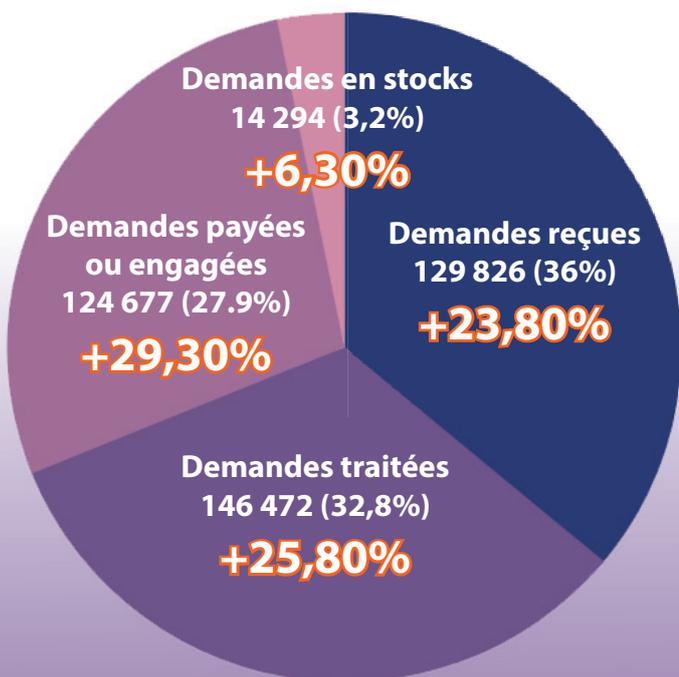
La politique d'action sociale spécifique de la CNRACL remonte à 1978 (sur l'impulsion de FO) première année durant laquelle le conseil d'administration est intervenu sur ce champ reconnu comme l'une de ses compétences par le décret du 21 décembre 1984 (conditions dans lesquelles sont attribuées les aides, et secours en faveur des retraités)

Depuis la convention d'objectif de gestion 2018 – 2022, l'enveloppe annuelle est fixée à 130 millions d'euros.

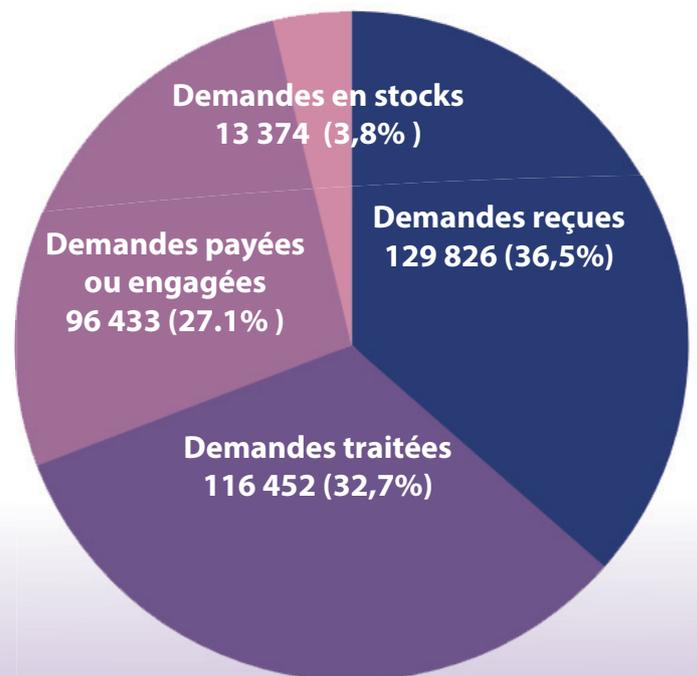
Au cours de cette période (2018 – 2022) les crédits non consommés sur un exercice budgétaire font l'objet d'un report sur l'exercice suivant.

## Situation constatée au 30 juin 2021

**2021**



**2020**



## LES PRINCIPALES ACTIONS DU FAS

### 1) Le maintien à domicile

- Aides ménagères
- Aides vie pratique CESU ( jardinage, bricolage...)
- Aides habitat (aide amélioration ou adaptation de l'habitat)
- Aides télé-assistance
- Aides enfants handicapés

### 2) Le soutien aux retraités en situation de fragilité financière

- Aide énergie
- Aide santé (frais médicaux, participation mutuelle)
- Aides exceptionnelles

### 3) La prévention

- Les actions collectives
- Les bilans globaux

### 4) Les aides vertes (transition écologique)

- Abonnement transport
- Billet de train
- Carte senior SNCF
- Vélo électrique
- Equipement de chauffage
- Equipement ménager A+++



Concernant le soutien aux retraités en situation en fragilité, nous notons une évolution exponentielle du nombre de demandes

Nombre de dossiers en 2020 : **77 512**

Nombre de dossiers au 30 juin 2021 : **108 780**

Ce qui correspond à plus de **40%** d'augmentation des dossiers

Ceci démontre la paupérisation de plus en plus importante des retraités, cette situation ne nous surprend pas, nous nous attendions à cette évolution surtout dans la période post-covid.

Nos revendications sont de plus en plus pressantes pour l'augmentation des salaires et des retraites, et ceci d'une manière conséquente avec un minimum de pension qui soit égal au SMIC.

Notre outil syndical doit être conforté et amplifié, tous les actifs doivent être sollicité à l'occasion de leur départ en retraite, pas un seul groupement départemental ne doit constater une absence de section de retraités, comme chez nos camarades actifs, notre priorité doit être la syndicalisation et le développement pour aboutir à notre ambition, faire de FO la première organisation syndicales chez les retraités !!!!



## ORGANISATION DES SECTIONS NATIONALES DES RETRAITÉS FO DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous vous l'avons relaté à plusieurs reprises dans des circulaires de la Section Nationale des Retraités, l'inter-fonction publique FO a décidé de franchir une étape organisationnelle en modifiant les statuts de l'UIAFP permettant de créer une section nationale des retraités au sein de l'UIAFP regroupant les sections de retraités de notre fédération, de la FGF et de FO-COM.

Nancy du 14 au 17 juin et notamment à l'Assemblée Générale de l'Union Fédérale des Retraités de l'État.

A cette occasion, les camarades ont longuement salué l'investissement au poste de Secrétaire Général de notre ami Jean-Claude BOREL qui est aujourd'hui remplacé par notre camarade Jean-Paul PRADY.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle structuration militante qui donnera une plus grande « force de frappe » aux retraités FO Fonction Publique. La Section Nationale des Retraités a participé au congrès de la FGF à



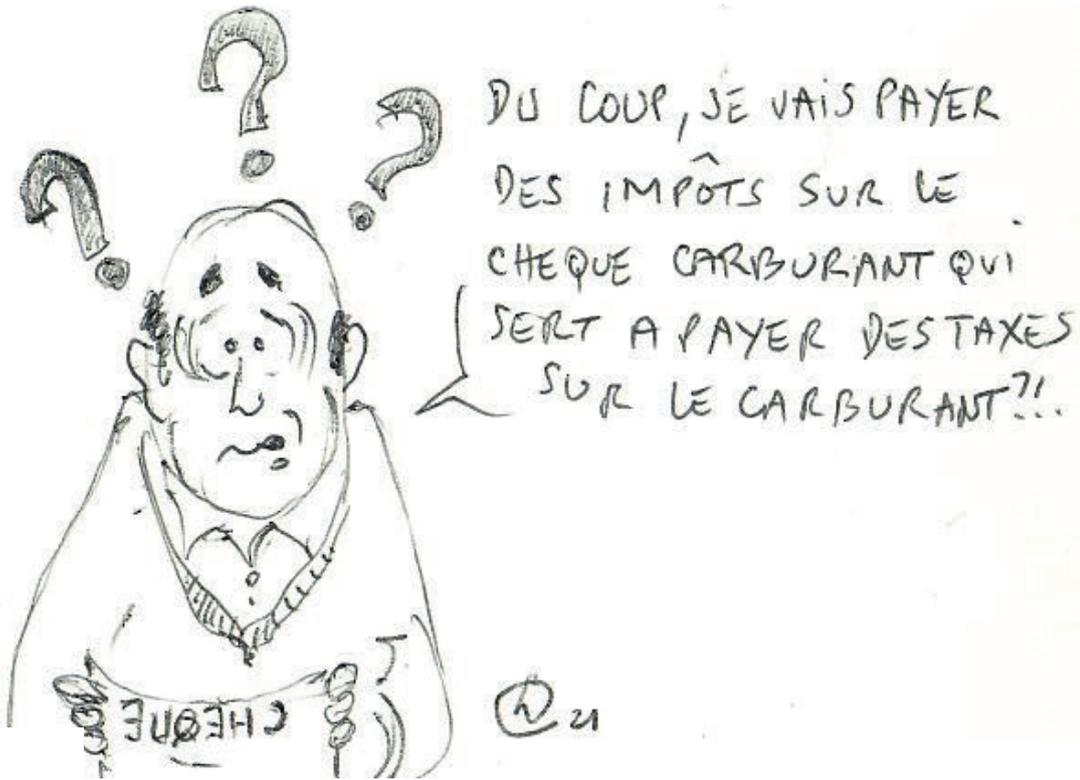
Nous vous délivrons la charte revendicative adopté par le congrès, que la section nationale des Retraités de FSPS FO partage complètement.

- Nous revendiquons une augmentation significative de toutes les retraites et pensions à la hauteur de la perte du pouvoir d'achat de 20% depuis 15 ans.
- Aucune pension ne doit être inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- L'annulation immédiate de la hausse de 25% de la CSG pour tous les pensionnés.
- Suppression de la fiscalisation des majorations de pensions accordées aux pensionnés ayant élevé au moins trois enfants.
- Rétablissement de la demi part fiscale pour les veufs et veuves et les parents isolés ayant élevés seul un enfant pendant au moins 5 ans.
- Exige le maintien et l'amélioration des droits de pension de reversion.
- Réclame que la majoration de cherté de vie accordée aux actifs dans les départements et territoires d'outremer soit également attribuée aux retraités de la fonction publique de ces départements et territoires.
- La Section nationale des retraités de la Fédération des services publics et de santé FO a milité activement et sans relâche par tous les moyens de communications dont elle disposait et auprès des instances gouvernementales pour la création d'un cinquième risque « perte d'autonomie ».
- La Section nationale des retraités de la Fédération des services publics et de santé FO considère, sans ambiguïté que ce risque doit être géré par la Sécurité Sociale dans la branche maladie, auquel il se rattache naturellement et ce, quel que soit l'âge.
- Le risque « perte d'autonomie » doit être financé par une cotisation universelle. Or la loi organique du 7 août 2020 porte les prémices d'un démantèlement de la Sécurité Sociale et de la substitution de l'impôt à la cotisation.
- La Section nationale des retraités de la Fédération des services publics et de santé FO demande une meilleure prise en compte de la situation des aidants familiaux, notamment retraités qui ne connaissent pas leurs droits faute d'information.
- La Section nationale des retraités de la Fédération des services publics et de santé FO affirme que la société a le devoir de protéger ses aînés. Le gouvernement doit assurer sa responsabilité et apporter les moyens d'un réel soutien tant financier que psychologique aux personnes aidantes, souvent elles-mêmes âgées et de santé précaire.
- La Section nationale des retraités de la Fédération des services publics et de santé FO prend acte de ce que les retraités de la Fonction Publique sont inscrits dans le cadre de l'ordonnance et la conclusion d'un contrat de protection sociale complémentaire collectif pour les trois versants de la Fonction Publique.



# UNE URGENCE POUR FO

# INFOS DIVERSES



## BON À SAVOIR .....

### dates de versement des pensions 2022

27 janvier  
24 février  
29 mars  
27 avril  
27 mai  
28 juin

27 juillet  
29 août  
28 septembre  
27 octobre  
28 novembre  
23 décembre



## BULLETIN D'ADHÉSION - SECTION NATIONALE DES RETRAITÉS



Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Appartenance : Services Publics :  Services de Santé :